



GIRO.COM

MAI
2005



" quelques traces
sur le sable "



" reconduction
du taux 2004 "

EDITORIAL

Comme les vagues de la mer, telle est l'information : une façon superficielle d'approcher le volume insondable du monde qui nous entoure. Aussi vite évanouies que renouvelées, les " nouvelles " ont du mal à laisser quelques traces sur le sable de nos souvenirs.

Les techniques de communication de notre monde " médiatique " imposent donc de se renouveler à un rythme constant ou encore mieux de " créer l'évènement " en produisant une vague sortant de l'ordinaire, sans pouvoir éliminer et même en l'exaspérant quelquefois le sentiment de chacun d'être " mal informé ".

Ce mois-ci votre municipalité vous propose, à travers des réunions de quartier, un

autre mode de communication, plus participatif, où chacun devient producteur de l'information en faisant partager ses connaissances, ses impressions ou encore ses idées sur notre proche environnement. L'objectif principal de cette action est de rechercher une amélioration sensible de notre cadre de vie par de multiples actions qui seront initiées par des réflexions communes au plus près de la vie quotidienne.

Les modalités pratiques de cette initiative prise par la commission " cadre de vie ", animée par Jean LEFEVRE, se trouvent dans les pages qui suivent. Toute votre municipalité espère une large participation à cette opération sans connotations médiatiques.

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 22 MARS

Vingt conseillers sont présents et trois sont représentés pour cette importante séance de début d'année où il sera surtout question de budget.

Le premier point porte sur le lancement des travaux des 15^{ème} et 16^{ème} tranches du réseau d'assainissement (commune de Chaux) : la commission des marchés, après étude des offres, a proposé de retenir le groupement d'entreprises " Scanzi et fils, S.T.P.I. et Colas est " pour un montant de travaux de 2 419 235 € ; cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le deuxième point porte sur la proposition d'affecter une part du budget général de la CCHS (700 000 €) au financement d'une partie des investissements nécessaires au service de l'assainissement (cette opération est en principe prohibée par le code général des communes qui impose aux collectivités l'auto-financement des services publics à caractère industriel et commercial, mais elle est tolérée lorsqu'elle a pour objet d'éviter une hausse trop importante des redevances dans une situation de réalisation d'équipements exceptionnels) ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le troisième point porte sur la fixation du taux de la taxe professionnelle pour l'année 2005 : compte tenu du nouveau lien créé entre les taux d'augmentation de la taxe professionnelle et des taxes sur les ménages, la marge de progression possible est faible (1,52%) ; dans le contexte actuel le conseil

décide à l'unanimité la reconduction du taux 2004 de 15,80%.

Le quatrième point concerne une convention avec les communes membres de la CCHS aux fins de rembourser à ces dernières les frais engagés pour les enquêtes publiques sur les zonages d'assainissement (la compétence d'assainissement est exercée par la CCHS alors que celle des enquêtes publiques reste du ressort des communes) ; la proposition de convention est adoptée à l'unanimité.

Le cinquième point est relatif à l'attribution de subventions à plusieurs organisations : 500 € au Club Sous Vosgien des Sentiers, 500 € à l'association " Transhumance et Tradition ", 150 € par agent à l'amicale du personnel de la commune de Giromagny (à laquelle adhèrent les personnels de la CCHS), 1000 € au Football Club Giro-Lepuix (pour une animation lors du feu de la saint Jean), 1500 € à l'ACAGY (Association des Commerçants et Artisans de Giromagny et de ses alentours) pour l'organisation de la foire commerciale annuelle; toutes ces subventions sont attribuées à l'unanimité sauf celle du FCGL qui recueille une abstention.

Le sixième point porte sur la reconduction d'une convention avec le Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse définissant les modalités du soutien financier accordé par la CCHS à celui-ci ; un travail important de rédaction a été effectué en commission pour adapter un nouveau texte plus précis ; ce



**" activer le travail
de la commission
ordures ménagères "**



nouveau texte est adopté à l'unanimité pour la période 2005-2008 (pour 2005, la subvention générale de fonctionnement s'élèvera à 75 000 €).

Le septième point qui suscite de longues discussions concerne la fixation de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères. En résumé, deux ramassages hebdomadaires étant effectués sur Giromagny, contre un seul sur les autres communes, le calcul proposé pour la répartition des charges traite séparément ces 2 types de communes. Ceci étant, un taux de recouvrement plus faible que la moyenne étant observé sur notre commune, ceci conduit l'exécutif de la CCHS à proposer une augmentation de la redevance de 7,04% pour Giromagny alors que toutes les autres communes voient cette même redevance baisser de 6,83% (*sachant que la facture du SICTOM a baissé pour tous par rapport à l'année précédente pour des raisons qui seront développées dans un article ultérieur*). Christian CODDET s'insurge contre ce mode de calcul non conforme (*selon lui*) aux principes communautaires (*l'action de recouvrement étant aujourd'hui du ressort de la CCHS*) tout en reconnaissant qu'un effort particulier doit être fait sur Giromagny pour aboutir à des taux de répartition et de recouvrement similaires à ceux observés sur les autres communes. Finalement, la délibération soumise au vote par le président propose de maintenir le taux de la redevance au même niveau que l'année précédente pour Giromagny (*c'est-à-dire sans augmentation*); cette proposition recueille l'assentiment général moins deux abstentions. Par ailleurs il est décidé d'activer le travail de la commission " ordures ménagères " afin de réviser en profondeur la répartition des charges sur notre commune et d'harmoniser les pratiques au sein de la CCHS.

Le huitième point porte sur le budget primitif de la communauté. Ce budget est adopté à l'unanimité pour un montant de 3 139 705 € en fonctionnement et 519 835 € en investissement. Une part très importante du budget de fonctionnement correspond à 3 postes particuliers : les facturations du SICTOM pour les ordures ménagères (572 058 €), la contribution indiquée ci avant de 700 000 € au budget d'assainissement et les versements de fiscalité à 5 communes et au syndicat d'aménagement et de gestion de la zone d'activité multi site nord (709 856 €). Les charges de

personnel sont en augmentation sensible suite à l'ouverture du service multi accueil de la petite enfance (309 500 €) alors que les charges à caractère général restent modérées (116 900 €) tout en augmentant pour la même raison que précédemment. Autre poste important (205 000 €), celui des subventions aux associations apportant un service communautaire (Centre Socio Culturel, Théâtre des 2 Sapins, Office du tourisme, école de musique) ; toutes ces charges étant déduites des recettes attendues (*ainsi que d'autres postes d'importance moindre qui ne seront pas détaillés ici*), il reste 224 444 € qui sont versés à la section d'équipement. Les dépenses de la section d'investissement sont réparties en divers postes dont les principaux concernent l'achèvement du bâtiment et de l'équipement de la structure de multi accueil (196 000 €) et le lancement de la construction du futur siège de la CCHS (100 651 €).

Le neuvième point reprend le même exercice pour le budget du service d'assainissement. A l'unanimité le conseil approuve des montants équilibrés en recettes et dépenses de 969 029 € dans la section de fonctionnement et 4 159 916 € dans la section d'investissement. Les principales dépenses de fonctionnement correspondent aux frais d'exploitation de la station d'épuration (180 000 €), aux frais de personnel (107 500 €), aux charges financières des emprunts (97 346 €) ; ces charges retirées, il reste 446 481 € qui sont versés à la section d'investissement. Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement aux réalisations des tranches d'assainissement en cours ou prévues sur les communes de Lepuix-Gy et de Chauv (3 893 573 €).

Le dixième point porte sur la création de deux emplois (agents d'entretien) pour faire face à l'augmentation progressive d'activité de la communauté ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les 3 derniers points portent sur des ajustements techniques (régime indemnitaire des agents, adhésion des Communautés de Communes du Tilleul et du bassin de la Bourbeuse au Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort, annulation partielle d'une délibération antérieure relative à la création d'un poste) ; ils font tous l'objet d'une approbation à l'unanimité.

Le lieu du prochain conseil communautaire sera Auxelles Haut.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 23 MARS

Huit conseillers sont présents pour traiter d'un ordre du jour qui se focalise sur la journée d'action " GIRO-PROPRE " décidée antérieurement. De nombreuses personnalités extérieures ont répondu à l'appel et sont présentes afin de contribuer à l'organisation de cette journée prévue le 25 mai : Gérard GUYON, président du SICTOM, Marcel

GRAPIN, directeur du SICTOM, Janine FELIX, directrice de l'INTERMARCHE, Isabelle PONCEOT, directrice du CSCHS, André MARIE, journaliste au PAYS de Franche Comté. Participent également, outre l'animateur Jean LEFEVRE, Marie-Elise BONNET, directrice des services de la commune, Eric WROBEL, garde champêtre

communal, Francis LEVEQUE, responsable des services techniques de la commune, Marie-Noëlle MARLINE, maire adjoint chargée de la vie associative et culturelle.

Didier NATTER effectue une présentation du projet "GIRO-PROPRE" à la nombreuse assistance ; il s'agira d'une après midi où les jeunes élus du CMA, accompagnés de tous les autres volontaires, sillonneront les rues et places de la commune afin de ramasser tous les déchets pour les rassembler sur la place De Gaulle, afin de mettre en évidence tout ce qui souille et salit notre ville. Le départ et le retour des équipes s'effectueront donc place De Gaulle.

Le président Gérard GUYON attire l'attention de chacun sur l'importance et l'intérêt de cette initiative en rappelant que c'est par la réduction des petits gestes d'incivilité (jeter ses détritrus dans la rue, ne pas respecter les consignes présentes sur les zones de récupération des déchets, etc.) que l'on peut contribuer à une amélioration sensible de notre environnement et à la baisse des coûts des services de nettoyage

et de traitement des ordures, en pratiquant notamment un tri soigneux des déchets (des bidons d'huile dans un conteneur de déchets plastiques conduisent par exemple au retour de tout le conteneur dans le cycle des déchets incinérés car il ne peut plus être accepté par les usines de recyclage) ; il propose en outre, pour une date qui reste à définir, une visite de l'écopôle de Bourogne.

Au point de vue de la sécurité, une autorisation parentale sera requise pour tous les enfants participants. Par ailleurs des gants seront fournis par la commune pour éviter les blessures par les déchets coupants ainsi que toute contamination ; des pinces de ramassage ainsi que des gilets ou des bardières fluorescents seront également prévus. Intermarché (Janine FELIX) fournira des sacs renforcés pour la collecte ainsi que des tee-shirts et des bouteilles d'eau minérale. Le CSCHS (Isabelle PONCEOT) sensibilisera ses adhérents à cette action citoyenne et proposera la participation de plusieurs animateurs.

LA VIE COMMUNALE

Giromagny sera la ville de départ du 27^{ème} tour cycliste de Franche Comté : le jeudi 19 mai les coureurs s'élanceront depuis la place de la mairie pour la 1^{ère} étape reliant Giromagny à Belfort sur une distance de 143 km (1) ; les coureurs feront donc quelques détours à commencer par une double boucle entre Giromagny et Auxelles-bas : nous verrons donc passer les coureurs faubourg de France en direction d'Auxelles-bas à 13H30, puis faubourg de Belfort et Grande rue à 13H48 pour un premier passage devant la mairie à 13H50 suivi d'un deuxième passage dans le même sens à 14H07 avec un sprint de bonification ; ensuite les coureurs se dirigeront vers Champagny avant de rejoindre Belfort. L'opération sera suivie en direct par la télévision régionale (FR3) avec une première

rencontre de notre ville au journal télévisé du mercredi 18 mai.

Première rencontre de quartier le mardi 24 mai à 20H00 en salle des fêtes de la mairie avec les habitants du quartier des Planchettes et des Fougerêts. Cette rencontre est organisée par les membres de la commission "cadre de vie" animée par Jean LEFEVRE ; tous les habitants de ce quartier sont invités à venir débattre de leurs conditions de vie et à partager leurs idées avec l'équipe municipale : tous les sujets d'intérêt local pourront être abordés et des suggestions effectuées en vue de rendre la vie plus agréable. Ce message constitue l'invitation officielle ; n'en attendez pas d'autres et participez ! Affable, contestataire, grincheux, enthousiaste ... chacun sera le bienvenu !

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS



Au 11 rue de la 1^{ère} DFL, le salon de coiffure "Gyslaine" coiffe hommes, femmes et enfants, et leur propose même de finaliser le

décor avec l'aide de quelques bijoux fantaisie. **La maîtresse des lieux**, Sandrine DUMAS, est Belfortaine. En 1977, à l'âge de dix ans, elle commence sa migration vers le nord lorsque ses parents s'installent à Chaux et c'est 22 ans plus tard, le 1^{er} juillet 1999 qu'elle rachète le salon de coiffure "Gyslaine" après avoir suivi une formation d'apprentie coiffeuse et obtenu un CAP puis un brevet professionnel de coiffure. En fin de semaine, lorsque les clients se bousculent, elle est aidée par Marianne.

Hors de son activité professionnelle Sandrine rejoint son domicile de Belfort pour s'occuper de son petit garçon, Pierre Alexandre, qui a 6 ans.



" des petits gestes "



" double boucle "



" invitation officielle "



" migration vers le nord "

AGENDA DE MAI



" fête de
la transhumance "



" fête de
la moto "



" soirée cabaret "

Dimanche 1 : ■ Championnat de boules en doublettes toutes catégories organisé par la société bouliste.

Mardi 3 : ■ Dépôt de vêtements pour le Secours Catholique au jardin d'enfants, rue de l'église, de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H30.

Mercredi 4 : ■ Tournoi de football " 18 ans " organisé en nocturne au stade Edouard TRAVERS par le FC Giro-Lepuix.

Jedi 5 : ■ Championnat féminin de boules en triplettes organisé par la société bouliste.
■ Repas des "Anciens" offert par la municipalité à 12H00.

Dimanche 8 : ■ Cérémonies du souvenir de la guerre de 39/45 avec la participation des associations patriotiques et de l'harmonie municipale ; rassemblement à 9H45 au square du Paradis des Loups pour un cortège suivi d'une messe à 10H00 à l'église catholique puis d'une cérémonie au monument aux morts.

Mardi 10 : ■ Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Vendredi 13 : ■ Remise des récompenses municipales des maisons fleuries à 18H00 en salle du conseil municipal.

Dimanche 15 : ■ Ouverture de l'étang Grosboillot pour la pêche aux carnassiers (AAPPMA).

Jedi 19 : ■ Départ du 27^{ème} tour cycliste de franche Comté à 13H30 devant la mairie.

Samedi 21 : ■ Journée " truites " à la sablière Grosboillot organisée par l'AAPPMA (ainsi que le dimanche 22) ;

■ Gala de printemps de l'harmonie muni-

pale à 20H30 au Théâtre des 2 Sapins.

Dimanche 22 : ■ Fête de la transhumance (montée du troupeau au Ballon d'Alsace) organisée par l'association " Transhumance et Tradition " avec un passage devant la mairie à 9H30, une pause à Malvaux à 10H15 avec animations, café et vin chaud et un repas à 13H00 à la Gentiane sous chapiteau avec musique et animations (réservation pour le repas au 03 89 48 96 37).

Mercredi 25 : ■ Visites du sentier minier (3 heures) ou du circuit des fontaines (2 heures) organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers : départ à 9H00 depuis le parking de la mairie (réservation au 03 84 29 33 61) ;

■ Après midi " GIRO-PROPRE " organisée par le Conseil Municipal d'Adolescents avec un rassemblement sur la place De Gaulle à 14H00.

Vendredi 27 (et samedi 28 et dimanche 29) :
■ 4^{ème} découverte à pieds des forts de l'Aire Urbaine organisée par le club de randonnée des SGH : le 27 mai, fort de Giromagny, le 28 mai, fort de Meroux, le 29 mai, fort d'Essert ; renseignements et inscriptions au 03 84 46 16 54 (Jean Louis CORNU) ;

■ Fête de la moto organisée par le moto-club de la Haute Savoureuse sur la place des Commandos d'Afrique (aussi le samedi 28).

Samedi 28 : ■ 2^{ème} concentration motocycliste organisée par le Moto Club de la Haute Savoureuse place des Commandos d'Afrique (suite le dimanche 29).

Dimanche 29 : ■ Référendum sur la constitution Européenne (bureaux de vote ouverts de 8H00 à 20H00).

AGENDA DE JUIN

Samedi 4 : ■ Initiation à la pêche pour les enfants de 3 à 14 ans organisée par l'AAPPMA : rassemblement sur la place de Gaulle à 14H00 ; ■ 3^{ème} foire commerciale des commerçants de Giromagny et des environs organisée par l'ACAGY avec une soirée cabaret (repas et défilé de mode) sous chapiteau au stade Travers (réservation auprès des commerçants adhérents).

Dimanche 5 : ■ Suite de la foire commerciale avec une repas campagnard sous chapiteau au stade Travers, expositions et animations ;

■ Inauguration de la chapelle du fort Dorsner avec la participation des " Freunde von Giromagny " de Schwabmünchen ;

■ Musique à l'église St Jean Baptiste à 17H00 avec l'orchestre de chambre d'Epinal : concert organisé par l'association des Amis

de l'orgue avec au programme des "uvres de Pergolese, Buxtehude, Arvo Pärt, Vivaldi et Gabrieli.

Mercredi 8 : ■ Ouverture du salon " Volumes et Couleurs " à la Halle Sportive, organisé par l'association Solid'Amitié (jusqu'au dimanche 12).

Jedi 9 : ■ Don du sang à la salles des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H30.

Dimanche 19 : ■ Randonnée VTT du Pays Sous-Vosgien organisée par l'US Giromagny VTT avec 4 circuits de 20 à 65 km, de familial à sportif ; renseignements et inscriptions au 03 84 29 53 82 ou au 03 84 29 32 15.

Samedi 25 : ■ Spectacle " son et lumière " au stade de Lepuix-Gy sur le thème des " Stroumpfs ", organisé par le FC Giro-Lepuix.

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr